



Compagnie des Archers  
de Mennecey-Villeroy



## Concours salle qualificatif 2x18m

7 et 8 novembre 2020

Gymnase Rideau II, Boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecey

### Départs :

Samedi 7 novembre	Dimanche 8 novembre
<ul style="list-style-type: none"><li>9h00, 13h30 (priorité FFH) et 18h00</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>9h et 13h30</li></ul>

Ouverture du greffe 1h avant départ - Inspection matériel 15min avant départ. 2 volées d'essai. **Rythme A/C.**

### Catégories ouvertes et blasons:

	P	B	M	C	J	S1	S2	S3
Classique	80	60	60	40 ou TriSpot	40 ou TriSpot	40 ou TriSpot	40 ou TriSpot	40 ou TriSpot
Poulie				TriSpot	TriSpot	TriSpot	TriSpot	TriSpot
arc nu				60	40 (classement scratch)			

**Engagement : 8€ toutes catégories**

**Buvette : limitée aux aliments et boissons individuels emballés. Pas de sandwich.**

### Mesures COVID-19

- 1 archer par cible par vague, rythme A/C (>1.5m entre archers)
- Pas de podium ni de pôt de l'amitié. 1 goodie remis à chaque archer au greffe.
- Affichage des résultats sur internet (compagnie et CDTAE) après le dernier départ et validation par les arbitres.
- Port du masque **obligatoire** dans le gymnase sauf sur le pas de tir.
- Gel hydroalcoolique à disposition dans le gymnase.
- Un seul accompagnateur par archer dans la mesure du possible.
- Balisage au sol dans le gymnase.
- Les archers se présenteront 1h maximum avant le départ pour ne pas croiser les archers du départ précédent.
- En cas de symptômes ou de cas-contact, l'archer ne se présentera pas à la compétition et sera remboursé.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant du gymnase en cas de non-respect des consignes sanitaires fixées par la préfecture de l'Essonne et la mairie de Mennecey en date du concours .

Inscriptions par email : [sandrine.tardieu63@orange.fr](mailto:sandrine.tardieu63@orange.fr)

Règlement par courrier avant le **4 novembre** à :

**Sandrine Tardieu, 23 RUE DES LYS, 91540 Mennecey**